



Cessation du contrat de liquidité

Malakoff, le 25 juillet 2025 (18h00)

A la date du 21 juillet 2025, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la société EO2 Portzamparc BNP Paribas.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 14 752 titres
- 18.511,66 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel à la date du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 14 620 titres
- 18.812,96 euros

À propos de la filière bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.

En représentant 47% de l'offre d'énergie renouvelable, le bois-énergie en est la première source en France. Le rôle du bois énergie est déterminant pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie européenne en matière énergétique à l'horizon 2020 dont l'objectif ambitieux a été fixé à 23 % de part renouvelable. Le secteur connaît depuis une dizaine d'années une croissance à 2 chiffres qui ne devrait pas faiblir dans les prochaines années.

À propos du Groupe EO2

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la collecte du bois à l'exploitation de chaufferies, le Groupe EO2 est un acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois. EO2 associe des métiers complémentaires de conception/exploitation de chaufferies avec la production/distribution d'énergie bois. Le Groupe EO2 souhaite, dans les années à venir, développer des activités et une stratégie lui permettant de réduire son exposition aux risques liés aux aléas climatiques en développant sa position dans les services énergétiques.



Les actions EO2 répondent aux critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME et peuvent à ce titre être intégrées au sein des comptes PEA-PME et ainsi les actionnaires d'EO2 pourront bénéficier d'exonérations sur l'imposition des plus-values.

CONTACTS

Groupe EO2

Grégoire DETRAUX

Directeur Administratif et Financier

gd@eo2.fr

ACTUS finance & communication

Guillaume Le Floch

Relations Investisseurs

glefloch@actus.fr